

Pour diffusion immédiate

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC CONFIRME LE MODE DE RÉALISATION DU PROJET TURCOT

Montréal, le 4 novembre 2011 – À l'issue des résultats du dossier d'affaires initial élaboré par le ministère des Transports conjointement avec Infrastructure Québec, la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, madame Michelle Courchesne, et le ministre des Transports, monsieur Pierre Moreau confirment que le mode de réalisation arrêté pour réaliser les infrastructures principales du projet Turcot est le mode conception-construction.

Avec ce mode de réalisation, la conception, soit la préparation des plans et devis détaillés, ainsi que la construction du projet seront confiées à une entreprise ou un groupement d'entreprises jusqu'à la livraison complète de l'infrastructure.

Le choix de ce mode de réalisation permet de transférer de façon optimale le maximum de risques, notamment la garantie des coûts et le respect des échéanciers, à l'entreprise ou au groupement d'entreprises retenu. Le gouvernement est ainsi assuré d'une construction livrée au coût convenu, dans les délais entendus et qui respecte le niveau de qualité exigé.

Pour garantir l'équité, la transparence, la probité et la saine concurrence du processus de sélection, celui-ci sera suivi par un vérificateur de processus et par un arbitre de conflit d'intérêts qui s'assureront du maintien des règles et procédures, tout au long du processus compétitif. À la fin du processus de sélection, le vérificateur de processus émettra un rapport qui sera rendu public.

« Avec l'annonce du mode de réalisation des infrastructures principales du projet Turcot, nous entamons l'un des plus vaste chantier d'infrastructure de transport au Canada » a confirmé monsieur Moreau. Pour sa part, la ministre Courchesne assure que « l'annonce d'aujourd'hui est le résultat d'une analyse rigoureuse qui a mené au choix du mode de réalisation et constitue une nouvelle étape en vue de la réalisation de cette infrastructure routière essentielle pour l'économie du Québec ».

Soulignons que l'évaluation totale du projet Turcot est estimée à trois milliards de dollars.

Infrastructure Québec est responsable de la coordination du processus de sélection pour l'octroi du contrat de conception-construction en collaboration avec le ministère des Transports, maître d'œuvre du projet. La prochaine étape consiste au lancement de l'appel de qualification prévu d'ici la fin 2011.

Plus détails sur le projet sont disponible sur le site internet au : www.turcot.gouv.qc.ca

Renseignements :

Isabelle Mercille
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable de
l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor
418 643-5926

Andrée-Lyne Hallé
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports
418 643-6980